

Commune **RIVIERE DRUGEON**

25560 LA RIVIERE-DRUGEON

N° agrément	Qualité nom, prénom Ass. Mat. adresse (1ère partie adresse (2ème partie) C.P. Localité Téléphone fixe et/ou portable adresse électronique	Date agr. initial Date dernier agr. Date fin agr.	Type accueil	Nb en permanent age min A age max	Nb à la journée age min A age max	Nb en tps non complet age min A age max
038223	Madame ARBEY GUENAELE 28 CLOS DU TERREAU 25560 LA RIVIERE-DRUGEON 07.89.51.31.34 Port. 03.81.46.45.58	21/06/2011 08/06/2023 08/06/2028	JOURNALIER		2 enf. 0 ANS A 11 ANS	
010396	Madame BELLAY CORINNE 12 BIS CHEMIN DU GROSEILLIER 25560 LA RIVIERE DRUGEON 03 81 49 82 55	09/01/2001 18/03/2019 18/03/2024	JOURNALIER		1 enf. 30 MOIS A 12 ANS	
					1 enf. 0 MOIS A 10 ANS	1 enf. 3 ANS A 12 ANS
040324	Madame BRESSAND ANNE-LAURE 3 RUE SUR LA GRANGE 25560 LA RIVIERE-DRUGEON 03 81 89 86 25 Port. 06 74 04 13 78 b.bressandannelaure@orange.fr	17/06/2014 08/06/2023 <i>dérog. jusqu'au 24/05/24</i> 24/05/2024	JOURNALIER		1 enf. 0 ANS A 11 ANS	
					1 enf. 0 ANS A 11 ANS	
					4 enf. 0 ANS A 11 ANS	
008195	Madame COURTET CAROLE 9 RUE DES MARRONNIERS 25560 LA RIVIERE DRUGEON 03 81 49 88 96	21/09/1998 19/06/2023 19/06/2028	JOURNALIER		4 enf. 0 ANS A 11 ANS	

L'assistant familial est un salarié chargé d'assurer les tâches dévolues aux parents auprès d'une ou plusieurs fratries retirées de leur famille naturelle et placées dans cette institution par la justice ou l'aide sociale.

L'assistant maternel accueille à son domicile, un nombre d'enfants précisé par l'agrément, moyennant une rémunération réglée directement par le parent employeur.

Ces listes ne peuvent être utilisées dans un autre but que la recherche par les parents d'un assistant maternel agréé dans le strict cadre de la législation PMI. Toute personne qui en ferait un usage prohibé s'expose à des sanctions.

Commune **RIVIERE DRUGEON**
25560 LA RIVIERE-DRUGEON

N° agrément	Qualité nom, prénom Ass. Mat. adresse (1ère partie adresse (2ème partie) C.P. Localité Téléphone fixe et/ou portable adresse électronique	Date agr. initial Date dernier agr. Date fin agr.	Type accueil	Nb en permanent age min A age max	Nb à la journée age min A age max	Nb en tps non complet age min A age max
041083	Madame DELAVERNE FLORENCE 40 CLOS DU TERREAU 25560 LA RIVIERE DRUGEON 03 81 49 89 13 Port. 06 31 05 20 86 gilles.delavenne@orange.fr	08/07/2015 09/07/2020 09/07/2025	JOURNALIER		MOIS ANS	ANS ANS
					2 enf. 0 ANS A 10 ANS	2 enf. 3 ANS A 12 ANS
012495	Madame DROZ-BARTHOLET SYLVIE 7 B RUE DE LA GARE 25560 LA RIVIERE DRUGEON 03-81-89-88-58 Port. 06.82.50.58.64	24/06/2003 15/12/2022 15/12/2027	JOURNALIER		4 enf. 0 ANS A 11 ANS	
043428	Madame FRANQUET EMILIE 16 CLOS DU TERREAU 25560 LA RIVIERE-DRUGEON 06.84.05.40.40	13/05/2019 01/07/2021 13/05/2024	JOURNALIER		1 enf. 2 MOIS A 3 ANS	2 enf. 3 ANS A 12 ANS
044551	Madame GAGLIARDI NADEGE 16 CLOS DU TERREAU 25560 LA RIVIERE DRUGEON 07.69.39.45.31 Port. 07.69.39.45.31 nadege.ga90@gmail.com	08/06/2023 08/06/2023 08/06/2028	JOURNALIER		2 enf. 0 ANS A 11 ANS	

L'assistant familial est un salarié chargé d'assurer les tâches dévolues aux parents auprès d'une ou plusieurs fratries retirées de leur famille naturelle et placées dans cette institution par la justice ou l'aide sociale.
L'assistant maternel accueille à son domicile, un nombre d'enfants précisé par l'agrément, moyennant une rémunération réglée directement par le parent employeur.
Ces listes ne peuvent être utilisées dans un autre but que la recherche par les parents d'un assistant maternel agréé dans le strict cadre de la législation PMI. Toute personne qui en ferait un usage prohibé s'expose à des sanctions.

Commune **RIVIERE DRUGEON**

25560 LA RIVIERE-DRUGEON

N° agrément	Qualité nom, prénom Ass. Mat. adresse (1ère partie adresse (2ème partie) C.P. Localité Téléphone fixe et/ou portable adresse électronique	Date agr. initial Date dernier agr. Date fin agr.	Type accueil	Nb en permanent age min A age max	Nb à la journée age min A age max	Nb en tps non complet age min A age max
041665	Madame GIRARD ADELINE 27 CLOS DU TERREAU 25560 LA RIVIERE-DRUGEON 06.48.26.72.91 Port. 06 48 26 72 91 eric.girard0855@orange.fr	24/05/2016 12/01/2021 12/01/2026	JOURNALIER		2 enf. 2 MOIS A 12 ANS	2 enf. 3 ANS A 12 ANS
011317	Madame GRILLON MARIANE 10 RUE LLE DE LA FENETTE 25560 LA RIVIERE DRUGEON 03 81 49 86 78	11/03/2002 11/02/2019 11/02/2024	JOURNALIER		1 enf. 0 ANS A 6 ANS	3 enf. 3 ANS A 10 ANS
044218	Madame MIKOLAJSKI LAURA 7 RUE CLOS BAILLET 25560 LA RIVIERE-DRUGEON 06.77.50.00.77 lau.mikolajski@gmail.com	21/02/2022 21/02/2022 21/02/2027	JOURNALIER		3 enf. 0 ANS A 11 ANS	
043775	Madame MOUSSEL BENEDICTE 3 CHEMIN DE VAU LES AIGUES 25560 LA RIVIERE-DRUGEON 03.81.89.79.28 Port. 06.49.07.7016 judicael.moussel@wanadoo.fr	30/06/2020 30/06/2020 30/06/2025	JOURNALIER		1 enf. 3 MOIS A 3 ANS	2 enf. 3 ANS A 12 ANS

L'assistant familial est un salarié chargé d'assurer les tâches dévolues aux parents auprès d'une ou plusieurs fratries retirées de leur famille naturelle et placées dans cette institution par la justice ou l'aide sociale.

L'assistant maternel accueille à son domicile, un nombre d'enfants précisé par l'agrément, moyennant une rémunération réglée directement par le parent employeur.

Ces listes ne peuvent être utilisées dans un autre but que la recherche par les parents d'un assistant maternel agréé dans le strict cadre de la législation PMI. Toute personne qui en ferait un usage prohibé s'expose à des sanctions.

Commune **RIVIERE DRUGEON**

25560 LA RIVIERE-DRUGEON

N° agrément	Qualité nom, prénom Ass. Mat. adresse (1ère partie adresse (2ème partie) C.P. Localité Téléphone fixe et/ou portable adresse électronique	Date agr. initial Date dernier agr. Date fin agr.	Type accueil	Nb en permanent age min A age max	Nb à la journée age min A age max	Nb en tps non complet age min A age max
035360	Madame ROUSSELET CATHERINE 11 CHEMIN DU GROSEILLIER 25560 LA RIVIERE DRUGEON 03 81 89 89 32	20/07/2007 16/06/2022 16/06/2027	JOURNALIER		4 enf. 0 ANS A 11 ANS	
040306	Madame TABONI SEVERINE 15 RUE DES LILAS 25560 LA RIVIERE-DRUGEON 03 81 46 64 24 Port. 06 35 28 08 81	05/06/2014 18/10/2019 18/10/2024	JOURNALIER		1 enf. 0 MOIS A 10 ANS	2 enf. 3 ANS A 12 ANS
					1 enf. 2 ANS A 10 ANS	
043548	Madame TRENTIN JESSICA 20 FAUBOURG D'ARLIN 25560 LA RIVIERE-DRUGEON 03.81.49.22.68 Port. 07.86.03.86.52 jessicatrentin92@gmail.com	03/09/2019 03/09/2019 03/09/2024	JOURNALIER		1 enf. 2 MOIS A 12 ANS	1 enf. 3 ANS A 12 ANS
043776	Madame VALLET LUCILE 15 FAUBOURG D'ARLIN 25560 LA RIVIERE-DRUGEON 06.84.01.05.99 vallet.lucile@sfr.fr	24/04/2020 26/06/2023 24/04/2025	JOURNALIER		4 enf. 0 ANS A 11 ANS	

L'assistant familial est un salarié chargé d'assurer les tâches dévolues aux parents auprès d'une ou plusieurs fratries retirées de leur famille naturelle et placées dans cette institution par la justice ou l'aide sociale.

L'assistant maternel accueille à son domicile, un nombre d'enfants précisé par l'agrément, moyennant une rémunération réglée directement par le parent employeur.

Ces listes ne peuvent être utilisées dans un autre but que la recherche par les parents d'un assistant maternel agréé dans le strict cadre de la législation PMI. Toute personne qui en ferait un usage prohibé s'expose à des sanctions.

Commune **RIVIERE DRUGEON**

25560 LA RIVIERE-DRUGEON

N° agrément	Qualité nom, prénom Ass. Mat. adresse (1ère partie adresse (2ème partie) C.P. Localité Téléphone fixe et/ou portable adresse électronique	Date agr. initial Date dernier agr. Date fin agr.	Type accueil	Nb en permanent age min A age max	Nb à la journée age min A age max	Nb en tps non complet age min A age max
039739	Madame VERNIER AURÉLIE 24 CHEMIN DU GROSEILLIER 25560 LA RIVIERE-DRUGEON 03 81 39 25 79 Port. 06 80 55 51 92	20/06/2013 27/04/2023 27/04/2028	JOURNALIER		4 enf. 0 ANS A 11 ANS	
043432	Madame VIEILLE STEPHANIE 16 CLOS DU TERREAU 25560 LA RIVIERE-DRUGEON 03.81.49.08.23 Port. 07.85.84.13.86	13/05/2019 29/04/2021 13/05/2024	JOURNALIER			3 enf. 3 ANS A 12 ANS

L'assistant familial est un salarié chargé d'assurer les tâches dévolues aux parents auprès d'une ou plusieurs fratries retirées de leur famille naturelle et placées dans cette institution par la justice ou l'aide sociale.

L'assistant maternel accueille à son domicile, un nombre d'enfants précisé par l'agrément, moyennant une rémunération réglée directement par le parent employeur.

Ces listes ne peuvent être utilisées dans un autre but que la recherche par les parents d'un assistant maternel agréé dans le strict cadre de la législation PMI. Toute personne qui en ferait un usage prohibé s'expose à des sanctions.